



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Rotiliacum, Roteleium, Rotaillia, Roteilla, Rotoillie, Rotaillier, Rothaillier

Situation : Le village est situé sur une éminence, entre la rive gauche de la route impériale de Lyon à Strasbourg et les collines du vignoble.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Beaufort ; paroisse de Sainte-Agnès ; à 3 km de Sainte-Agnès, 5 km de Beaufort et 13 km de Lons-le-Saunier. Altitude 292 m.

Le territoire est limité au nord par Vincelles ; au sud par Rosay ; à l'est par Augisey, Saint-Laurent-la-Roche, Grusse et Vincelles, et à l'ouest par Vercia et Orbagna. La Combe de Chalandigna et les Epinoux font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 44 d'Orgelet à Savigny-en-Revermont ; par les chemins vicinaux dits de la Reine ou de Couny, de Varron et de Bleffour ; de la Combe, de la Roche ou de la Forêt, de la Chânée, des Chazeaux ; par ceux tirant à Beaufort et à Orbagna, et par les ruisseaux de la Combe ou de la Doye.

Les maisons sont disposées par groupes, construites en pierre et couvertes en tuiles. On y remarque le château de M. le Comte de Rotalier et la belle habitation de M. Gréa, qu'environnent un beau jardin et un grand parc.

Population : en 1790 : 270 habitants ; en 1846, 359 ; en 1851, 368, dont 183 hommes et 185 femmes ; 94 maisons, savoir : à Rotalier, 66, aux Epinoux, 3 et à la Combe de Chalandigna, 28 ; 99 ménages. En 2002 : 167 habitants. Les habitants n'émigrent pas.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : Sainte-Agnès.

Série communale à la mairie. La série du Greffe est déposée aux archives départementales où Rotalier a reçu les cotes 3 E 6428 à 6435, 3 E 8200 et 8201, 3 E 9957 à 9959 et 3 E 12544.

Tables décennales : 3 E 1102 à 1110.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 933 et 934, 5 Mi 1290, 2 Mi 1151, 5 Mi 5 et 6 et 5 Mi 1183.

Cadastré : exécuté en 1835 : 407 Ha 40 a ; 120 Ha en bois, 120 Ha en vignes, 104 Ha en terres labourables, 42 Ha en pâtures, 5 Ha 76 a en prés ; 4 Ha 32 a en friches et murgers, 2 Ha 49 a en sol et aïances de bâtiments, 1 Ha 54 a en vergers, 1 Ha 15 a en jardins, et 1 Ha en broussailles.

Le sol, d'une moyenne fertilité, produit du blé, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, des vins rouges de très bonne qualité, des vins blancs moins estimés, peu d'avoine, de navette, de foin et de fourrages artificiels.



On importe les 2/3 des céréales et on exporte les 3/4 de la récolte des vins.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse pour la consommation locale, des chèvres et des volailles. 12 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la marne, des gravières et des carrières de pierre à bâtir de couleur grise, jaune et rouge, imitant le marbre.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier et de Cousance. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et la culture de la vigne. Sans être riches, ils sont généralement dans l'aisance

Biens communaux : une fontaine avec lavoir, construite en 1830; deux puits communaux et 157 Ha 62 a de pâtures, bois et friches. Il n'y a pas de maison commune. L'instituteur et l'école, fréquentées en hiver par 30 filles et 25 garçons, occupent une maison louée par la commune.

Bois communaux : 115 Ha ; coupe annuelle, 3 Ha 47 a.

NOTICE HISTORIQUE

Semblables à une mer qu'une légère brise agite et dont les vagues se jouent contre le rivage, les plaines de la Bresse, en se relevant brusquement, viennent expirer contre une chaîne de verdoyantes collines qui de Lons-le-Saunier courent à Saint-Amour en dessinant des golfes et des caps. Rotalier paraît être assis sur une vague immobilisée et domine Sainte-Agnès, Vincelles et une foule d'autres beaux villages. Son horizon n'a pour limites que les côtes de la Bourgogne. Une situation aussi remarquable ne pouvait manquer d'habitants ; aussi le séjour des hommes y est-il marqué par des traces de la plus haute antiquité. La voie romaine de Besançon à Lyon par Sainte-Agnès, l'Abergement, les Pourrets, Rosay, Graveleuse et l'Aubespain, passait à Rotalier où elle a conservé le nom de *vie des Sauniers*, et traversait la contrée des Chazeaux, *Casalix*, toute semée de tuileaux à rebords et d'autres débris de constructions. On y a recueilli des armes antiques, des armilles en bronze et plus de mille médailles consulaires et impériales. Le nom de ce village se rencontre dans les chartes dès le XII^e siècle.

Seigneurie : Rotalier était un membre de la seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche et en relevait en grande partie pour la haute justice. Son territoire se divisait en une infinité de fiefs ou de chevances qui appartenaient aux seigneurs de Saint-Laurent, Courlaoux, Pymont, Beaufort, Crèvecœur, à l'abbaye du Miroir et aux chevaliers du Temple, à cause de leur commanderie de Creuse sur Paisia. Aux uns était attachée la justice moyenne et basse, à d'autres la justice haute, moyenne et basse, à d'autres, enfin, les fours et pressoirs banaux, les portions de dîmes et des corvées.

Fief de prévôté : la prévôté de Rotalier était inféodée à une famille très distinguée dans la noblesse qui prit le nom de ce village. Humbert et Guillaume de Rotalier, de *Rotiliaco*, frères, fils de Renaud de Beaufort, connétable du comté de Bourgogne sous le prince Rainaud III, florissaient tous deux dans la seconde moitié du XII^e siècle. Guillaume fut témoin, en 1151, d'une vente faite aux moines du Miroir, par Guillaume de la Tour, d'immeubles situés dans la combe de Chalandigna.

Humbert de Rotalier, après avoir longtemps inquiété ces moines au sujet d'une portion de dîmes que Vincent et Guillaume *Curmuns* leur avaient donnée, abandonna, ses prétentions moyennant une somme de 10 sols. Pierre de Beaufort ratifia ce traité, à condition qu'il lui serait payé 6 sols, et à son écuyer 6 deniers.

Guy, fils d'Humbert de Rotalier, chevalier, fut témoin, en 1204, d'une charte d'Aymon, prieur de Gigny. Il avait donné à l'abbaye du Miroir tous les arbres plantés sur les bords de l'étang de Chalandigna.

Jacques de Rotalier, son fils, de concert avec ses frères *Étienne* et *Égide* ou *Guy*, lui concéda encore, en

1234, la dîme qu'ils levaient dans le vallon entier de Chalandigna et tout autour jusqu'aux lieux où les eaux fluviales prenaient leur cours pour descendre dans la combe, et tout ce qu'ils avaient à partir des grands écueils qui penchaient sui la grange de l'abbaye, depuis la source du Guenechet jusqu'à l'extrémité de la grande Gravière. *Égide* de Rotalier, chevalier, ratifia ce don en 1249 et le confirma de nouveau en 1270, en promettant, par son serment, de ne plus molester à l'avenir l'abbé du Miroir ni sa communauté et de reprendre d'eux en fief ce qu'il possédait au territoire de Coraines. Pour plus de sûreté, il invita Pierre, son fils, à prêter le même serment que lui, et fit apposer à sa reconnaissance les sceaux de Pierre, prieur de Saint-Désiré, et de Pierre, doyen de Lons-le-Saunier. *Pierre, Ethevenon et Richard*, fils d'Égide de Rotalier, vivaient en 1297 et sont les derniers membres connus de cette famille.



Le fief de prévôté appartenait, au XV^e siècle, à une branche de l'illustre maison de Montmoret. *Louis* de Montmoret, écuyer, seigneur de Rotalier et de Liconas en partie, fut exécuteur, en 1482, du testament d'Étienne de Coligny, seigneur de Cressia : il avait épousé, le 20 janvier 1472 (nouveau style), Philiberte de Feurs, fille de Jean de Feurs, écuyer, et d'Antoinette de Sachins, et en eut Pierre et Géronde de Montmoret, mariée, en 1519, à Jean de la Vernée, écuyer.

Pierre de Montmoret, écuyer, seigneur de Rotalier, s'allia, le 25 août 1499, à *Clauda* de Vienne, qui, étant veuve, passa à de secondes noces, le 14 septembre 1505, avec *Humbert* de Binans, seigneur de Chambéria. Cette dame, qui était d'une haute naissance, testa le 25 avril 1547, choisit sa sépulture en l'église de Chambéria, légua à *Antoine* et *Claude* de Montmoret, ses fils, les acquisitions qui avaient été faites durant son premier mariage par *Pierre* de Montmoret, leur père, et *Louis* de Montmoret, leur aïeul, et institua pour ses héritiers *Jean - Philibert* et *Claude* de Binans, ses fils.

Antoine de Montmoret, écuyer, seigneur de Rotalier, fut témoin, en 1531, d'un échange entre *Charles* Bouton, seigneur du Fay et *Claude* de Salins, chevalier, seigneur de Vincelles, près Louhans; il laissa, de N. de Civria, *Antoine II* de Montmoret, qui lui succéda.

Antoine de Montmoret, II^e du nom, s'allia à *Françoise* de Villerot, dont il eut plusieurs enfants, et qu'il laissa veuve avant 1549.

Pierre de Montmoret, fils aîné d'Antoine II, écuyer, seigneur de Rotalier et de Villerot, épousa *Antoinette* de la Tour, fille de *Nicolas* de la Tour de Jousseaux, écuyer, et de *Guillemette* d'Occors; il en eut *Claude* et *Guillemette* de Montmoret, mariée par traité passé au château de Jousseaux, le 27 février 1599, à *Pierre* de Reculot, seigneur de Vertamboz.

Claude de Montmoret, écuyer, seigneur de Rotalier et de Villerot, s'allia, le 23 novembre 1610, avec *Gabrielle*, fille de *Marc* de Beaujeu, et en secondes noces avec *Marguerite- Gasparine*, fille de *Jacques- Antoine* de Grammont, baron de Châtillon, et de *Jeanne-Baptiste* de Grammont-Vézet ; il mourut sans postérité et laissa tous ses biens à sa sœur.

Claude-Jean-Baptiste de Reculot, fils de *Pierre* de Reculot et de *Guillemette* de Montmoret, ayant dissipé sa fortune par ses folles prodigalités, fut en butte aux poursuites de ses créanciers. Son fief de Rotalier fut vendu par décret et acquis, en 1659, par *Marc* de Montaigu, seigneur de Gevingey. *Jean-Claude* de Montaigu, fils de cet acquéreur, recueillit ce domaine. Il vendit, en 1701, la justice et les autres droits seigneuriaux et honorifiques à *Étienne* et *Gilbert* Petitjean, frères, dont la noblesse avait été reconnue l'année précédente par M. d'Hozier, juge d'armes de France, et, en 1703, le domaine utile fut acquis par *Gilbert* Petitjean et *Claude* Ragemey, curé de Sainte-Agnès.

Étienne Petitjean revendit sa moitié de seigneurie à *Claude* Houx, seigneur de Rochelle, qui ne tarda pas à subroger à ses droits *Aimé* de Balay, seigneur de Marigna. M. de Balay acheta de M. le curé Ragemey sa moitié du domaine utile. Au moyen de ces mutations, *Gilbert* Petitjean et *Aimé* de Balay furent seigneurs, par moitié, de Rotalier. Les biens de M. de Balay

ayant été mis en décret, *Félix-Désiré* Petitjean, fils de *Gilbert*, conseiller-maître honoraire en la chambre des comptes de Dole, se rendit adjudicataire, les 6 février et 22 mars 1747, de la moitié du fief de Rotalier, et resta ainsi seul possesseur de la seigneurie.

De ce fief dépendaient une maison-forte ou tour fortifiée qui s'élevait à Rotalier dans le lieu dit à la Tour ; des immeubles situés à Beaufort, Vercia, Paisia, Orbagna, Longeverne, Cressia, Moiron, Maynal et Saint-Amour ; le tiers des dîmes de blé et de vin, les dîmes des menues graines, les four et pressoir banaux de Rotalier et plusieurs meix habités par des familles de mainmortables qui étaient tenues d'apporter au château l'eau nécessaire pour laver les linges du seigneur et couper son bois à Noël.

Fief de Courlaoux : les seigneurs de Courlaoux avaient à Vincelles et Rotalier plusieurs meix sur lesquels ils exerçaient la justice haute, moyenne et basse. On trouvera leurs noms à l'article Courlaoux.



Fief de Crèveœur : Henri dit le Ratton de Beaufort tenait à Rotalier un fief que Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent-la-Roche, avait donné à Pierre de Crèveœur, son féal chevalier. La charte qui contenait cette donation s'étant perdue au moment d'une guerre, Marguerite de Vienne, pour récompenser les services que lui avait rendus et que lui rendait chaque jour Jean, fils de Mgr Pierre de Crèveœur, son fidèle écuyer, réitéra ce don en sa faveur. Ce fief ne tarda pas à être incorporé à la seigneurie de Crèveœur et y resta uni jusqu'au moment de la révolution.

Fief de Beaufort : il consistait dans le tiers des dîmes de blé et de vins sur Rotalier et en divers meix censables qui furent acquis de M. de Laurencin-Beaufort par M. Félix-Désiré Petitjean. Il appartenait encore, en 1440, à Jean de Beaufort.

Fief de Pymont ou meix Saint-Georges : la justice haute, moyenne et basse y était attachée et appartenait dans l'origine à la famille de Ruffey. Marguerite de Ruffey le porta en dot, avant 1310, à Hugues de Vienne, sire de Pymont, son mari, et le transmit à Philippe de Vienne, son fils. Ce dernier le céda en échange à noble Jean Pariset contre la terre de Chavannes.

Meix Salins : ce meix, tenu en franc-alieu noble, n'était soumis à aucun devoir féodal. Il est aussi difficile d'établir la série de ses possesseurs que celle des vassaux qui ont joui successivement du fief de Pymont. Nous voyons seulement apparaître, comme avant des droits seigneuriaux à Rotalier, Jean Deschamps et Catherine de Thurey, son épouse, en 1415, Ferrine de Chalon et Jean de Pra, son mari, en 1534, Antoine d'Arestel, seigneur de Marigna, en 1535, Antonia d'Arestel, fille du précédent, épouse de Claude Fauquier de Poligny, en 1536, Hugues Litteau et Guillaume de Litteau, son fils, en 1540, comme acquéreurs des droits d'Antonia d'Arestel.

M. *Pierre Couthaud*, chanoine en l'église métropolitaine de Besançon, et noble Antoine Couthaud, avocat au parlement, seigneurs de Rambey, possesseurs du fief de Pymont et du meix Salins, les vendirent à M. Augustin Gréa, le 6 août 1777, moyennant 10.527 livres. M. de Rotalier ayant obtenu du roi le don de retrait féodal par lettres patentes du 25 octobre 1777, remboursa M. Gréa et fut subrogé à ses droits.

M. *Félix-Désiré* Petitjean de Rotalier, seigneur de ce lieu, eut plusieurs enfants ; 1° *Alexis-Désiré*, major dans le régiment de Soissonnais, mort à Paris en 1807, sans laisser de postérité ; 2° *Claude-Pierre*, capitaine commandant de grenadiers, marié à Melle de la Calmette, d'une famille noble du Languedoc, dont il n'eut qu'une fille, Pauline de Rotalier, alliée au marquis de Viennay, dont la famille habitait le château du Val, près de Mamers (Maine) ; il mourut à Paris vers 1798 ; 3° *Gabriel-François*, qui servit dans le régiment d'Angoumois et prit part, ainsi que ses deux frères, aux différentes campagnes de la guerre de sept ans ; il fit en outre les guerres d'Amérique et se retira avec le grade de major et la décoration de Saint-Louis ; il

mourut à Dijon en 1808, laissant de M^{elle} de Marcenay, son épouse, un seul fils, M. Henri de Rotalier, qui habite Dijon ; 4° trois autres fils, non mariés, deux filles, dont l'une épousa M. Tamisier de Bard, lieutenant-colonel de gendarmerie, et enfin *Pierre-Alexis* de Rotalier, dont nous donnerons plus loin la biographie.

Pierre-Alexis, comte de Rotalier, épousa en premières noces, à Besançon, le 14 décembre 1764, Marie-Anne, fille de Jean-Irénée de Bermond, qui le rendit père de deux fils : *Alexis-Charles-Félix*, comte de Rotalier et *Charles-Joseph-Alexis*, vicomte de Rotalier.

Alexis-Charles-Félix, l'aîné, laissa de son mariage avec M^{elle} Fidèle-Joséphine-Maclovie, de Durfort de Duras, petite-fille d'Emmanuel-Félicité duc de Duras, maréchal de France : *Alexis-Charles-Aldonse*, mort en 1841 ; *Ernest-Charles-Félix*, et *Alpaïde-Isabelle-Désirée* de Rotalier.

M. *Ernest-Charles-Félix*, comte de Rotalier, allié, en 1849, à M^{elle} Élisabeth Macnamara, issue d'une des plus illustres familles de l'Irlande, et d'ont plusieurs membres ont occupé de hauts emplois en France, possède actuellement le château et le domaine utile de l'ancienne seigneurie de Rotalier.

Charles-Josph-Alexis, vicomte de Rotalier, second fils de Pierre-Alexis, comte de Rotalier, et de M^{lle} de Bermond, est né en 1768. Il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de Champagne, au mois de février 1785, rejoignit l'armée de Condée en 1792, et fit la campagne de cette année et de l'année suivante dans l'escadron de royal-cavalerie, 1^{ère} division de la cavalerie noble. Il passa en Angleterre en 1794, et fut nommé lieutenant-aide-major dans le corps d'artillerie que son père était chargé d'organiser. Blessé à Quiberon à l'attaque des positions fortifiées de Sainte-Barbe, il fut nommé chevalier de Saint-Louis et mis à l'ordre



du jour. Rentré en France en 1802 avec le grade de capitaine, il est mort le 15 juin 1855. De son mariage avec Julie-Guelthon Dixon, fille de William Dixon, écuyer, et d'Élisabeth Roche, de la maison des Roche-Trabolgan, en Irlande, sont nés deux garçons et une fille : *Alexis-Henri-Louis*, *Charles-Edouard-Joseph* et *Sophie-Maclovie*.

Charles-Edouard-Joseph, élève de l'école polytechnique, officier d'artillerie, quitta le service en 1833 et mourut à Besançon au mois de juillet 1849. Membre de l'académie de Besançon, M. de Rotalier est auteur d'une excellente histoire d'Alger en deux volumes ; d'un ouvrage politique sur la France et ses rapports avec l'Europe ; d'un mémoire sur l'école de Saint-Cyr et de plusieurs romans, nouvelles, mémoires historiques, imprimés ou inédits.

Fief du Tartre : Hugues de Chalon, sire de Châtelguyon, détenu prisonnier par Louis XI à Chalon-sur-Saône, vendit la moyenne et la basse justice qu'il avait sur certains meix à Saint-Laurent-la-Roche, avec les amendes de 7 et 60 sols, à Claude du Tartre, seigneur de ce lieu, moyennant une somme de 100 fr. qu'il destinait à payer sa rançon (5 mars 1479, nouveau style). Claude du Tartre rétrocéda cette justice à noble Claude Griffé, et Pierre Griffé la revendit à Pierre de Montmoret, qui l'incorpora à sa seigneurie de Rotalier.

Châteaux : dans un dénombrement fourni en 1703 au roi d'Angleterre, comme seigneur de Saint-Laurent-la-Roche, on lit : « Item compète à MM. Petitjean de Rotalier, à cause des fiefs du Tartre et de Montmoret et des biens qu'ils possédaient de leur chef, 1° une maison en édifice de château, situé au village de Rotalier, consistant en une chapelle, une cave, chambre dessus et une grande salle, cuisine et salon à côté, cuverie, grange et écurie, cours devant et derrière, une fontaine, four et colombier, verger au joignant, parterre, charmille et jardin à côté avec un grand clos enfermé de murs (cette description s'applique au château actuel) ; 2° Une place où étaient anciennement bâties deux maisons en édifices de châteaux de pierres, couvertes de laves, dans lesquelles il y avait un pressoir bannal, deux granges devant lesdites maisons, ensemble des cours, jardins, châteaux et vergers. »

L'emplacement de ces deux anciens châteaux est occupé par la maison de M. Santonna, maire. La tour qu'occupaient les premiers seigneurs du nom de Rotalier a laissé son nom à un champ encore couvert de ruines proche du château actuel, mais sur un point plus élevé.

Il y avait dans la cour du château, près de l'entrée, une chapelle dédiée à saint Désiré, qui fut rebâtie en 1776 sur les fondements d'une plus ancienne. Elle a été démolie depuis longtemps.

Le château de M. le comte de Rotalier, commencé en 1694, achevé en 1703, et reconstruit en grande partie en 1776, occupe un site magnifique à l'extrémité nord-ouest du village. Il se compose d'un principal corps de logis et de plusieurs bâtiments de dépendances. Il est vaste, bien distribué et décoré avec goût. On y remarque une des plus belles galeries de tableaux de la Franche-Comté. Elle renferme un grand nombre de toiles originales peintes par des grands maîtres, tels que Ténier, Murillo, Véronèse, Vander-Meulen, etc. Un grand parc, dessiné avec art et planté d'arbres exotiques, entoure le château. Des cèdres du Liban s'y élèvent à des hauteurs prodigieuses.

Combe de Chalandigna : cette combe est un vallon très profond qui s'enfonce entre de hautes collines derrière Rotalier et que le ruisseau de la Doye arrose dans toute sa longueur. L'abbaye du Miroir y possédait, dès le XII^e siècle, une grange, une foule, un battoir et un moulin. Les autres maisons bâties dans ce vallon dépendaient de la seigneurie de Rotalier.

Événements divers : Rotalier et Chalandigna furent saccagés, en 1479, par les troupes de Louis XI. Pendant les guerres de la ligue, les protestants incendièrent ces deux villages et en massacrèrent la plupart des habitants. Des désastres semblables se renouvelèrent pendant la guerre de dix ans (1636 à 1646).

Girardot de Beauchemin rend ainsi compte d'un combat qui se livra sur le territoire de Rotalier, le 2 avril 1637 : » La cavalerie lorraine estoit arrivée au mareschal de Conflans et estoit logée en teste de Lons-le-Saunier et Sainte-Agnès et autres gros bourgs, couverte de Savigny et de Cuzeau que nous tenions (les Comtois) et avec ces forces jointes le mareschal se dispoit à secourir le chasteau de Saint-Amour. Le duc de Longueville le prévint et fit avancer grosse cavalerie avec embuscade d'infanterie en lieu opportun, ne doutant point que les Lorrains auxquels la cavalerie de Bourgogne n'estoit pas encore jointe voudroient combattre, et ainsi il advint car aussi tost que l'avant-garde françoise parut près de Rotalier, le baron de Watteville fut à cheval avec ses gens et chargea les François qui ne le purent soutenir : mais à l'instant ils furent secourus par le régiment de cuirasses de la Blaguerie liegeois et plusieurs troupes de noblesse françoise, qui renversèrent le premier escadron lorrain sur le second. Ce désordre n'empescha pas les autres de bien combattre et ceux-cy de se rallier, si que le combat fut rude et y demeurèrent morts le chevalier de Clinchant vaillant homme, et Gomez, espagnol de nation, brave soldat, colonels chacun d'un régiment. Watteville maintint ses ordres et les François plus forts faisant mine de s'aller retirans, il se douta de l'embuscade et se retira à Sainte-Agnès, sans perte que ces deux colonels que le duc de Lorraine regretta bien fort. »



Biographie : Rotalier est la patrie de plusieurs membres de la famille de Rotalier qui se distinguèrent dans les armées. Quatre d'entre eux, tous frères, étaient en même temps capitaines et chevaliers de Saint-Louis en 1777.

Pierre-Alexis, comte de Rotalier, né au mois de juillet 1738, officier d'artillerie d'un grand mérite, reçut, en 1777, l'ordre de s'embarquer avec sa compagnie pour la Martinique, fut chargé de fortifier l'île Saint-Vincent et en repoussa les Anglais. Au moment de la révolution, il était adjudant-général et commandant l'artillerie en Alsace, lorsqu'il émigra pour aller rejoindre l'armée de Condé, commanda en chef l'artillerie dans l'expédition de Quiberon, fut nommé, le lendemain de cette affaire, maréchal-de-camp, mis à l'ordre du jour, et reçut du roi le titre de comte. Après avoir réorganisé son régiment, le comte de Rotalier s'embarqua pour Lisbonne vers la fin de 1796 ; rentra en France un 1802 et s'établit à Paris où il mourut le

10 septembre 1807.

Alexis-Charles-Félix, comte de Rotalier, né à Rotalier le 11 août 1766, entra l'école de Metz en qualité d'aspirant en 1780, fut nommé élève d'artillerie en 1781, lieutenant en second en 1784, lieutenant en premier en 1788, et capitaine un second, en 1792, du régiment de Metz. Il fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée de Condé, fut employé à l'expédition de Quiberon et envoyé en Portugal comme major au régiment de Rotalier, sous les ordres du général Stuard. Nommé maréchal-de-camp en 1814 et commandeur de la légion d'honneur en 1825, le comte de Rotalier a commandé successivement les départements du Doubs (1815), de la Haute-Marne (1817), du Jura (1820), de la Vienne (1820), de la Loire et de la Haute-Loire (1821), de l'Ariège (1823), et avait été nommé inspecteur-général d'infanterie en 1822. Cet officier-général, qui s'est distingué dans plusieurs combats, est mort au mois d'avril 1854.

Rotalier a encore vu naître, en 1786, M. Désiré-Adrien Gréa, nommé plusieurs fois député sous les gouvernements de Charles X et de Louis-Philippe, et membre de l'assemblée constituante en 1848.

Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1854. —Notes dues à l'obligeance de M. de Rotalier, de Besançon.